



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 14 juillet 2020 à 18 h 35 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénommé	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Est absent :

Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2 (motivée)
---------------------------	------------------------------

Est aussi présent :

Monsieur Christian Michel, directeur général.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 18 h 00 devant 0 contribuable et présente l'ordre du jour qui suit :

2020-07-137

OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE le point 1.6 de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juillet 2020 a été reporté à une séance ultérieure afin d'obtenir plus d'informations;

CONSIDÉRANT QUE la travailleuse autonome embauchée pour s'occuper des aménagements floraux de la municipalité est venue rencontrer le directeur général, lundi le 13 juillet dernier, afin de discuter de son plan de travail au niveau de l'aménagement paysager;

CONSIDÉRANT QU' il est pressant que l'aménagement paysager puisse continuer son cours normal afin de ne pas prendre de retard à son entretien régulier;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE cette séance extraordinaire du Conseil de ce 14 juillet 2020 soit ouverte à 18 h 35 devant 0 contribuable, dans le but de faire le point sur les conditions d'embauche de Madame Chantal Danis pour l'entretien des aménagement floraux de la municipalité.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2020-07-138

PRÉPOSÉ À L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

- CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une première facture de 2 022\$ pour les travaux d'aménagement paysager;
- CONSIDÉRANT QUE cette facture ne reflétait pas l'entretien verbal entre Madame Chantal Danis et le directeur général en regard aux nombres d'heures hebdomadaires;
- CONSIDÉRANT QUE l'ampleur des travaux avaient été sous-estimé car la visite de tous les lieux s'est déroulée rapidement;
- EN CONSÉQUENCE il est proposé Marc Lacroix et unanimement résolu :
- QUE ce Conseil autorise le paiement de la facture au montant de 2 022\$;
- QUE ce Conseil retienne les services de Madame Chantal Danis pour l'entretien des aménagements paysagers sur le territoire de la municipalité;
- QUE ce Conseil autorise un maximum de 10 heures par semaine au taux de 22\$/heure à titre de travailleur autonome;
- QUE les travaux d'aménagement paysager prennent fin pour l'année en cours, le 30 septembre 2020.

Il y a vote sur cette proposition

- Pour : Michael Simard, Marc Lacroix, Paul Dénommé, Marielle Cousineau-Fortin
- Contre : Gérard Lacaille

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

Période de questions : Aucune question

2020-07-139

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

- QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 14 juillet 2020 soit close à 18 h45.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Directeur général
Secrétaire-trésorier



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2020

Christian Michel
Directeur général et Secrétaire-trésorier